

Colloque validé pour la formation continue des avocats

Organisation

Jean-Jacques LEMOULAND, Professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
Responsable de l'Observatoire de droit comparé sur la Famille et les Personnes (OFAP)



Pour vous inscrire en ligne rendez vous sur : <https://fdeg3.univ-pau.fr/reformesrecentesdroitfamille>

ou flashez le code ci-contre :



Vous pouvez également renvoyer le bulletin d'inscription au :

Secrétariat du CRAJ (Cindy GUIOT – Valérie LARREGLE)
Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion
Avenue du Doyen Poplawski
BP 1633 64 016 PAU Cedex
Tél : 05 59 40 80 12

Mail : cindy.guiot@univ-pau.fr ou valerie.larregle@univ-pau.fr

Les réformes récentes du droit de la famille : Divorce, administration légale, habilitation familiale

(Ordonnance n° 2015-1288 du 15 octobre 2015)

VENDREDI 16 septembre 2016
à partir de 8h30

UFR DROIT ÉCONOMIE GESTION
Amphithéâtre 400

**Observatoire de droit comparé sur la Famille et les Personnes
OFAP**

Sous la présidence de Monsieur Regis VANHASBROUCK, Premier Président de la Cour d'appel de Pau

- 8h30 **Accueil des participants**
- 8h45 **Mot de bienvenue**
Monique LUBY-GAUCHER, Vice Doyenne de l'UFR Droit Economie et Gestion

DES PRECISIONS

- 9h **LA LIQUIDATION ET LE PARTAGE EN CAS DE DIVORCE**
Daniel VIGNEAU, Professeur à l'Université de Pau

DES MODIFICATIONS : LE NOUVEAU VISAGE DE L'ADMINISTRATION LEGALE

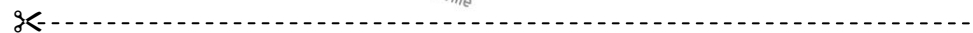
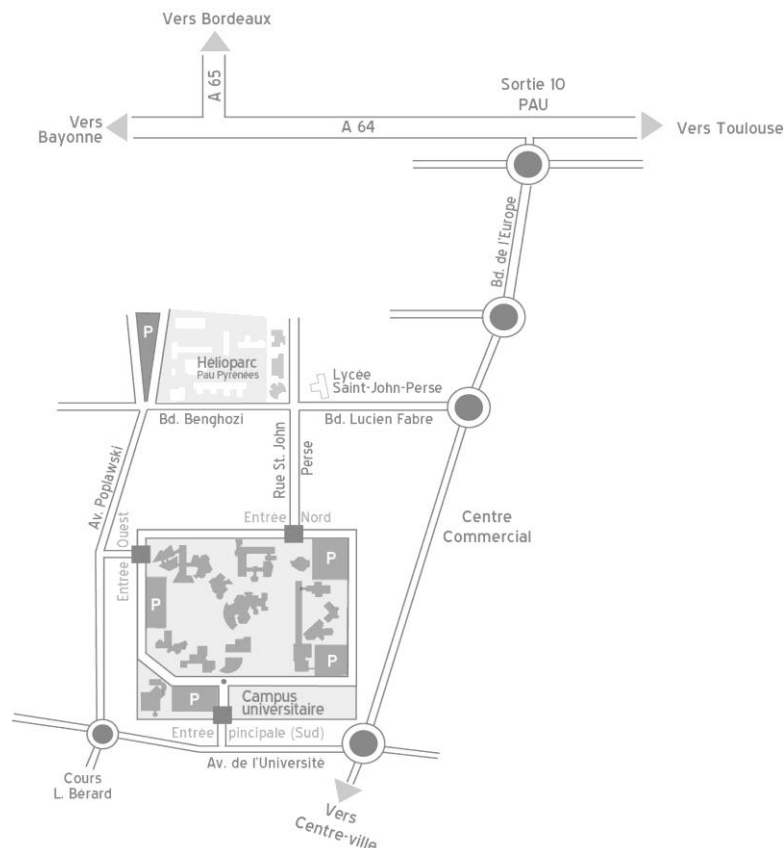
- 9h20 **LES DROITS ET OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS LEGAUX**
Jean-Jacques LEMOULAND, Professeur à l'Université de Pau
- 9h40 **LE CONTROLE DU JUGE**
Marc AZAVANT, Maître de conférences à l'Université de Pau, Avocat

PAUSE CAFÉ

UNE CREATION : L'HABILITATION FAMILIALE

- 10h20 **LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DE L'HABILITATION FAMILIALE**
David NOGUERO, Professeur à l'Université de Paris-Descartes
- 10h40 **LES CONSEQUENCES DE L'HABILITATION FAMILIALE**
Jean-Marie PLAZY, Professeur à l'Université de Bordeaux

QUESTIONS – DEBATS



Bulletin d'inscription Les réformes récentes du droit de la famille

Nom, Prénom :

Fonction / Qualité :

Adresse :

N° Siret ou S. Soc. :

Tél - Mail :

Participation au colloque **50 € (TVA incluse)**

Chèque à libeller à l'ordre de l'Agent comptable de l'UPPA